

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

MONTRÉAL, le 25 février 1953.

DONALD GORDON,
Président et directeur général.
A l'honorable Lionel Chevrier, C.R., député,
Ministre des Transports,
Ottawa.

Monsieur le ministre,

Au nom du Conseil d'administration, j'ai l'honneur de vous soumettre ici le rapport annuel de l'exploitation des chemins de fer Nationaux du Canada pour l'exercice 1952.

Pour des raisons apparentes dans le texte, le surplus nominal résultant de l'exploitation ne peut être considéré comme adéquat ou satisfaisant. Toutefois, la Loi sur la revision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada traite du problème des intérêts fixes excessifs qui ont jusqu'ici obscurci la véritable contribution apportée par le Canadien National à la vie économique du pays, et met en relief les questions les plus importantes.

C'est avec plaisir que la Direction signifie ici son appréciation des bons et loyaux services des hauts fonctionnaires et employés du réseau.

Sincèrement vôtre,

Le Président,
D. GORDON.

REVUE FINANCIÈRE

1. Voici le sommaire de l'état consolidé des revenus qui figure à la page 24:

	1952	1951	% Change- ment
Recettes d'exploitation	\$675,219,415	\$624,834,120	8·1
Frais d'exploitation	634,852,915	580,150,221	9·4
Recette nette d'exploitation ..	\$ 40,366,500	\$ 44,683,899	9·7
Impôts, locations de matériel et autres comptes de revenus	16,061,052	12,900,780	
Applicable au paiement des in- térêts et des dividendes ..	\$ 24,305,448	\$ 31,783,119	
Intérêts	24,163,121	46,815,115	
Déficit de revenu		\$ 15,031,996	
Surplus	\$ 142,327		

Si vous me le permettez, je propose que les chiffres de cette revue financière soient tenus pour lus.

Adopté.